



HUMAN CAPITAL (le « Compartiment »), un Compartiment de l'EDMOND DE ROTHSCHILD FUND (le « Fonds »)

Catégorie d'Actions A EUR (la « Catégorie ») - LU2221884310

Société de gestion : Edmond de Rothschild Asset Management (Luxembourg)

Objectifs et politique d'investissement

Objectif d'investissement : Le Compartiment a pour objectif de surperformer son indice de référence en investissant dans des actions et des instruments liés à des actions émis par des sociétés qui valorisent les pratiques relatives au capital humain et qui répondent aux critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG), sur la période d'investissement recommandée.

Indice de référence : Indice MSCI All Countries World Index (MSCI ACWI), dividendes nets réinvestis

Le Compartiment est activement géré et n'est pas conçu pour suivre l'Indice. Par conséquent, la composition des participations du portefeuille n'est pas limitée par la composition de l'Indice, et l'écart entre les participations du portefeuille et l'Indice peut être significatif.

Politique d'investissement : Le Compartiment investit et/ou expose au moins 75 % de son actif net en actions émises par des sociétés qui ont développé de bonnes pratiques en matière de gestion du capital humain, telles que les politiques de formation, d'acquisition de talents, de fidélisation et de diversité, ou qui possèdent un modèle économique qui favorise directement le développement et la formation du personnel, l'acquisition de connaissances ainsi que la protection des employés. Le Compartiment investira principalement dans les pays inclus dans l'indice MSCI All Countries World Index.

Le Compartiment vise à sélectionner des sociétés axées sur une bonne gestion des risques et des opportunités environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG). Le processus d'investissement du Compartiment implique, à cette fin, une approche d'investissement exclusive et responsable qui privilégie les sociétés émettrices possédant une bonne notation dans la catégorie ESG, quelle que soit leur capitalisation, et reposant soit sur une notation ESG propre à la société concernée, soit sur une notation extra-financière fournie par une agence de notation externe. Au moins 90 % des sociétés composant le portefeuille reçoivent une notation ESG. Le processus de sélection comprend un filtrage positif, qui sélectionne les sociétés les mieux adaptées à l'univers, ainsi qu'un filtrage négatif, au moyen duquel le Gestionnaire d'investissement a établi une politique d'exclusion formelle qui intègre l'exclusion des sociétés controversées liées aux armes, au charbon et au tabac. L'univers d'investissement éligible est ainsi réduit de 20 % et défini selon des critères ESG. Par ailleurs, une approche thématique en matière de ressources humaines est appliquée et le Compartiment se concentre sur les titres émis par des sociétés qui ont développé de bonnes pratiques en matière de ressources humaines par le biais de leur gestion ou de leur modèle économique.

Entre 75 et 110 % des actifs nets du Compartiment seront investis dans et/ou exposés aux marchés boursiers internationaux et autres titres assimilés. Le Compartiment peut détenir des ADR (American Depositary Receipts), des GDR (Global Depositary Receipts) et des titres sans droit de vote.

À des fins de gestion de trésorerie, le Compartiment peut investir jusqu'à 25 % de ses actifs nets dans des titres de créance transférables, des Instruments du marché monétaire et des Fonds monétaires ayant une échéance à court terme inférieure à trois mois dans des conditions exceptionnelles et de manière temporaire.

Le Compartiment recherchera des émissions d'émetteurs publics ou privés notées « Investment Grade » au moment de l'achat (c'est-à-dire, ayant une notation supérieure ou égale à BBB- selon Standard & Poor's, ou toute autre notation équivalente attribuée par une autre agence indépendante, ou une notation interne jugée équivalente attribuée par le Gestionnaire d'investissement) et ayant une échéance à court terme inférieure à trois mois.

Il est entendu que les titres de créance de qualité « Investment Grade » peuvent être assujettis au risque d'être déclassés en titres de créance qui ne sont pas de qualité « Investment Grade ». En cas de révision à la baisse de la notation d'un titre ou d'un émetteur, le Compartiment peut, à la discrétion du Gestionnaire d'investissement et dans l'intérêt des actionnaires du Compartiment, continuer à détenir les titres de créance qui ont été déclassés, à condition que l'investissement maximum du Compartiment dans des Titres en difficulté soit limité à un maximum de 10 % de ses actifs nets.

Le Compartiment peut utiliser des instruments financiers dérivés pour atteindre son objectif d'investissement. Ces instruments peuvent également être utilisés à des fins de couverture. Ils peuvent comprendre, sans pour autant s'y limiter :

- des contrats d'options sur actions et des indices d'actions afin de réduire la volatilité des actions et d'accroître l'exposition du Compartiment à un nombre limité d'actions ;
- des contrats à terme standardisés sur indices d'actions dans le but de limiter l'exposition aux actions ; ou
- des contrats de change à terme (de gré à gré ou standardisés) ou des swaps de devises pour couvrir l'exposition à certaines devises.

Le Compartiment n'utilisera pas de swaps sur rendement total ni de SFT.

Le Compartiment peut également détenir des instruments à dérivés intégrés (warrants ou certificats) dans la limite de 10 % de ses actifs nets. Le recours aux instruments à dérivés intégrés n'aura pas pour effet d'augmenter l'exposition globale du Compartiment au risque sur actions à plus de 110 % de ses actifs nets.

Dans la limite de 10 % de ses actifs nets, le Compartiment peut investir dans des parts ou des actions d'OPCVM ou d'autres Fonds d'investissement.

La durée minimum de placement recommandée est de 5 ans.

Fréquence d'achat ou de vente d'actions : Chaque jour au cours duquel les banques sont habituellement ouvertes au Luxembourg et en France, et tout autre jour au cours duquel les marchés financiers français et américains sont ouverts (calendrier officiel de NYSE et d'EURONEXT PARIS S.A.) pour les ordres reçus par l'agent de transfert au plus tard à 12 h 30 (heure du Luxembourg) le Jour de valorisation concerné.

Affectation du revenu : Capitalisation

Profil de risque et de rendement



1	2	3	4	5	6	7
---	---	---	---	---	---	---

La définition de la catégorie de risque et de rendement est basée sur les données de performance historiques et/ou la limite de risque indiquée dans la politique d'investissement du Compartiment. Elle peut ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur du Compartiment. La catégorie de risque et de rendement présentée peut évoluer dans le temps. La catégorie 1 ne signifie pas un investissement sans risque. L'attention des investisseurs est attirée sur le fait que le Compartiment ne bénéficie d'aucune garantie, ni protection du capital.

Ce Compartiment est noté en catégorie 6, en phase avec la nature des titres et les zones géographiques précisées dans la rubrique « Objectifs et politique d'investissement » ainsi que la devise propre de la part.

Risques importants non pris en compte dans cet indicateur :

Risque de crédit : Lorsqu'un important niveau d'investissement est réalisé en titres de créances.

Risque de liquidité : Les marchés relatifs à certains titres et instruments peuvent présenter une liquidité restreinte. Cette liquidité restreinte peut être défavorable au Compartiment, tant au regard de la réalisation des cours indiqués que de l'exécution des ordres aux prix souhaités.

Impact des techniques telles que les contrats de produits dérivés : L'utilisation d'instruments dérivés peut entraîner une diminution des actifs plus importante que la diminution des actifs sous-jacents investis ou des marchés.

Risque de contrepartie : Lorsqu'un Fonds est couvert par des garanties ou lorsqu'il est fortement exposé aux investissements par le biais de contrats avec un tiers.

Risque opérationnel : Le Compartiment peut enregistrer des pertes en raison de la défaillance des processus opérationnels, notamment ceux liés à la garde des actifs.

La survenance de l'un de ces risques peut impacter à la baisse la valeur nette d'inventaire.

Frais

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement	
Frais d'entrée	3,00 %
Frais de sortie	Néant
Les pourcentages indiqués sont les maximums pouvant être prélevés sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi ou distribué.	
Frais prélevés par le FCP sur une année	
Frais courants	2,53 %
Frais prélevés par le FCP dans certaines circonstances	
Commission de performance 15 % par an de la surperformance de la Classe par rapport à l'indice de référence MSCI All Countries World Index (MSCI ACWI)	

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation du Compartiment, notamment les coûts de commercialisation et de distribution des catégories d'actions. Ces coûts réduisent la croissance potentielle de votre investissement.

Les investisseurs peuvent obtenir le montant réel des frais d'entrée et de sortie auprès de leur conseiller ou distributeur. Dans certains cas, il est possible que l'investisseur paye moins.

Les frais courants se fondent sur les estimations portant sur la première clôture de l'exercice en décembre 2020.

Ce chiffre peut varier d'un exercice à l'autre. Il exclut les commissions de performance et les frais d'intermédiation excepté les frais d'entrée et de sortie payés par le Compartiment lorsqu'il achète ou vend des parts et/ou actions d'un autre OPC.

La commission de performance versée au titre de la clôture de l'exercice précédent en décembre 2020 représente 0,00 % de l'actif net.

Pour plus d'informations concernant les frais, notamment des informations sur les commissions de performance et leur calcul, veuillez consulter la fiche de données du Compartiment qui se trouve dans le prospectus du Fonds.

Performances passées

Selon les conditions réglementaires, seules les catégories d'actions souscrites ou les catégories d'actions avec un historique de performance de plus de 12 mois peuvent être indiquées.

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Elles ne sont pas constantes dans le temps.

Les performances indiquées ne prennent pas en compte les coûts et commissions supportés lors de l'émission et du rachat des parts, mais incluent les frais courants, les frais d'intermédiation ainsi que les éventuelles commissions de performance prélevées.

Les performances passées sont calculées en EUR, dividendes nets réinvestis.

HUMAN CAPITAL a été lancé le 06.11.2020

Date de création de la Classe d'actions : Non émise

Indice de référence : Indice MSCI All Countries World Index (MSCI ACWI), dividendes nets réinvestis

Informations pratiques

Dépositaire : Edmond de Rothschild (Europe).

Des documents plus détaillés sur l'Edmond de Rothschild Fund, les compartiments et les catégories d'actions disponibles, tels que le prospectus et les rapports annuels et semestriels, peuvent être obtenus gratuitement, en version anglaise, auprès du siège social d'Edmond de Rothschild Asset Management (Luxembourg), à l'adresse : 4 rue Robert Stumper, L-2557 Luxembourg.

Le dernier cours des actions est disponible en ligne sur www.edmond-de-rothschild.com, dans la section « Fund Center ».

Ce document décrit la Catégorie du Compartiment. Le prospectus, ainsi que les rapports annuels et semestriels sont préparés pour le Fonds dans son ensemble. Les actifs et passifs des divers compartiments sont séparés. Les actifs de tous les Compartiments sont uniquement disponibles afin de satisfaire aux créances, responsabilités et obligations associées aux Compartiments concernés. Les actionnaires sont autorisés à convertir toutes ou une partie des actions en actions d'une autre catégorie du Compartiment, ou en actions du même compartiment ou provenant d'un autre. Pour plus d'informations sur la conversion des actions, veuillez consulter la section du prospectus consacrée à ce sujet intitulée « Conversion d'actions ».

Des informations détaillées concernant la politique de rémunération de la Société de gestion, à savoir, notamment, une description de la manière dont la rémunération et les avantages sont calculés, sont disponibles à l'adresse suivante :

www.edmond-de-rothschild.com/en/legal/luxembourg/terms-and-conditions.

Une copie papier de la synthèse de la politique de rémunération est disponible gratuitement sur demande aux actionnaires.

Ce Fonds est régi par le droit fiscal du Luxembourg, ce qui pourrait avoir une incidence sur votre situation fiscale en fonction de votre pays de résidence. Pour de plus amples renseignements, nous vous invitons à consulter un conseiller fiscal.

La responsabilité d'Edmond de Rothschild Asset Management (Luxembourg) ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou incohérentes avec les parties correspondantes du prospectus du Fonds.

Le Compartiment et ses actions n'ont pas été enregistrés auprès de la Securities and Exchange Commission des États-Unis d'Amérique et le Fonds n'adressera pas de demande afin de recevoir l'autorisation d'offrir ou de vendre des actions au public conformément aux dispositions de l'U.S. Securities Act de 1933. Le Compartiment n'est pas enregistré conformément à l'U.S. Investment Company Act de 1940, et n'a pas vocation à l'être. Les actions de ce Compartiment ne peuvent pas être offertes et ce document ne peut être distribué aux États-Unis d'Amérique ou sur un quelconque de ses territoires, possessions ou régions relevant de sa compétence.

Ce Fonds est autorisé au Luxembourg et supervisé par la Commission de Surveillance du Secteur Financier.

Edmond de Rothschild Asset Management (Luxembourg) est autorisé au Luxembourg et supervisé par la Commission de Surveillance du Secteur Financier.

Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 19.02.2021.